

Mairie de FORFRY
77165



Procès-verbal de la séance du 11 février 2025

ORDRE DU JOUR :

**1- Signature des avenants aux marchés de travaux
RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE**

Nombre de conseillers :	
En exercice :	08
Présents :	06
Votants :	06
Absents :	02
	L'an deux mil vingt-cinq, le 11 février à 20 h 15, le conseil municipal de la commune de Forfry, légalement convoqué, sur une convocation en date du 3 février 2025, en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, la Mairie étant fermée pour travaux.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : M. BON Alain

Mme BARTHELEMY Valérie, M. GAVREL José, M. PIQUAND Nicolas, M. PROFFIT Charles-Henry et Mme VAVASSEUR Cynthia.

Absents excusés : M. PIQUAND Sébastien et M. PROFFIT Frédéric.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme VAVASSEUR Cynthia.

Aucune remarque n'étant apporté au compte-rendu de la séance du 11 décembre 2024, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

1 : Signature des avenants aux marchés de travaux RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de restructuration de la Mairie.

Il précise que suite aux modifications apportées au projet pendant l'exécution des travaux, il convient d'établir un avenant aux marchés des entreprises suivantes :

LOT 01 – GROS ŒUVRE Entreprise LAPORTE

Montant initial du marché : 161 220,00 € HT

Montant HT de l'avenant antérieur : 10 000,00 € HT

Montant HT du présent avenant n°2 : 15 300,00 € HT

soit 15,69 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché

Nouveau montant du marché LOT 01 : 186 520,00 € HT

LOT 02 – COUVERTURE Entreprise ROQUIGNY

Montant initial du marché : 54 300,26 € HT

Montant HT du présent avenant n°1 : - 5 524,52 € HT

soit 10,17 % de diminution par rapport au montant initial du marché

Nouveau montant du marché LOT 02 : 48 775,74 € HT

LOT 05 – MENUISERIES INTÉRIEURES Entreprise CORCESSIN

Montant initial du marché : 71 782,85 € HT

Montant HT de l'avenant antérieur : 6 678,00 € HT

Montant HT du présent avenant n°2 : - 7 076,00 € HT

soit -0,55 % de diminution par rapport au montant initial du marché

Nouveau montant du marché LOT 05 : 71 384,85 € HT

LOT 06 – PEINTURE SOLS COLLES Entreprise BERNIER

Montant initial du marché : 20 490,00 € HT

Montant HT du présent avenant n°1 : 1 106,00 € HT

soit 5,40 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché

Nouveau montant du marché LOT 06 : 21 596,00 € HT

LOT 07 – CHAUFFAGE Entreprise GUILLO

Montant initial du marché : 36 359,96 € HT

Montant HT du présent avenant n°1 : 3 729,00 € HT

soit 10,26 % d'augmentation par rapport au montant initial du marché

Nouveau montant du marché LOT 07 : 40 088,96 € HT

Montant des marchés initiaux : 414 477,96 € HT

Montant total des avenants validés antérieurement : 16 678,00 €

Montant total des avenants objet de la présente délibération : 7 534,48 €

Soit 1,82 % d'augmentation par rapport aux montants initiaux des marchés

Nouveau montant total des marchés : 438 690,44 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la validation des avenants cités ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 25